Certificateur PEB de bâtiments résidentiels existants : module complémentaire et facultatif

4 h 90,00 €

Public

Chaque personne souhaitant participer à cette formation en vue de se faire agréer certificateur PEB doit répondre aux conditions de la Région wallonne et nous communiquer son numéro d'agrément. Les auditeurs énergétiques déjà agréés bénéficient d'une procédure allégée mais doivent également demander un numéro d'agrément auprès de la R.W.

Prérequis

Pour suivre cette formation, vous devez avoir suivi la formation de Certificateur PEB.

Objectifs

Un arrêté du Gouvernement wallon, adopté le 3 décembre 2009 et publié au Moniteur belge le 22 décembre 2009, organise la certification des bâtiments résidentiels existants, ainsi que l'agrément des différents acteurs : les certificateurs et les centres de formation.

La certification de ces bâtiments est prévue comme suit :

- depuis le 1er juin 2010, tous les actes de vente relatifs à des maisons unifamiliales existantes uniquement sont accompagnés d'un certificat PEB valable
- depuis le 1er juin 2011, la même obligation s'étend aux autres transactions relatives aux maisons unifamiliales existantes (usufruit, usage, location, etc...) mais aussi aux transactions relatives à tous les autres bâtiments résidentiels existants (vente, usufruit, usage, location, etc...)

La durée de la formation de base étant limitée, ce module complémentaire vise à mieux préparer l'examen.

Le formateur analysera avec le groupe des questions type de l'examen et proposera un exercice d'encodage dans le logiciel.

Informations pratiques

Droit d'inscription
90,00 €

Cette formation est agréée "chèques formation".

Horaires

Liège

- Le 22 février 2024
  de 8h30 à 12h30
- Le 4 avril 2024
  de 8h30 à 12h30
- Le 25 juin 2024
  de 8 h 30 à 12 h 30

Certificat - Attestation
Attestation de participation et certificat délivré en cas de réussite

Aides sectorielles à la formation
Pouvez-vous bénéficier d'une aide sectorielle ? Pour en savoir plus, consultez
Fonds sectoriels de formation *(http://www.formation-continue.be/vpage-1195-2-Fonds-sectoriels-de-formation)*

Reconnaissance

- I.F.A.P.M.E.
- Région wallonne
- Agréé ArchiOnWeb pour 4 points

Certificateur PEB de bâtiments résidentiels existants : module complémentaire et facultatif - Le jeudi 22 février 2024, Liège

Renseignements

04/229.84.20

€ 90,00 € ou 4 Chèques-Formation

Dates de formation
Le jeudi 22 février 2024

Horaire
de 8h30 à 12h30

Liège, Sainte Beuve

Boulevard Sainte-Beuve, 1
4000 Liège
Belgique

inscription-sainte-beuve@centreifapme.be

04/229.84.20

Formateur
Formateurs agréés par le Service Public de Wallonie

Certificateur PEB de bâtiments résidentiels existants : module complémentaire et facultatif - Le jeudi 4 avril 2024, Liège

Organisation

Inter-entreprises

Renseignements

Tél : 04/229 84 20 Fax : 04/229 84 30

€ 90,00 € ou 4 Chèques-Formation

Dates de formation
Le jeudi 4 avril 2024

Horaire
de 8h30 à 12h30

Liège, Sainte Beuve

Boulevard Sainte-Beuve, 1
4000 Liège
Belgique

inscription-sainte-beuve@centreifapme.be

04/229.84.20

Formateur
Formateurs agréés par le Service Public de Wallonie

Certificateur PEB de bâtiments résidentiels existants : module complémentaire et facultatif - Le mardi 25 juin 2024, Liège

Renseignements

Tél : 04/229 84 20

€ 90,00 € ou 4 Chèques-Formation

Dates de formation
Le mardi 25 juin 2024

Horaire
de 8 h 30 à 12 h 30

Liège, Sainte Beuve

Boulevard Sainte-Beuve, 1
4000 Liège
Belgique

inscription-sainte-beuve@centreifapme.be

04/229.84.20

Formateur
Formateurs agrées par le Service Public de Wallonie

Certificateur PEB de bâtiments résidentiels existants : module complémentaire et facultatif - Le vendredi 12 mars 2021, Villers-le-Bouillet

Renseignements

085/27.14.10

€ 80,00 € ou 4 Chèques-Formation

Dates de formation
Le vendredi 12 mars 2021

Horaire
de 8h45 à 12h45

Site de Villers-Le-Bouillet

Waremme 101
4530 Villers Le Bouillet
Belgique

Inscription-Villers@centreifapme.be

085/27.14.10

Formateur
Formateur agréé par le Service Public de Wallonie

Certificateur PEB de bâtiments résidentiels existants : module complémentaire et facultatif - Le mercredi 4 mai 2022 , Villers-Le-Bouillet

Renseignements

Tel : 085/27/13-40

Mail : fc-vb@centreifapme.be

€ 80,00 € ou 4 Chèques-Formation

Dates de formation
Le mercredi 4 mai 2022

Horaire
De 8h30 à 12h30

Site de Villers-Le-Bouillet

Waremme 101
4530 Villers Le Bouillet
Belgique

Inscription-Villers@centreifapme.be

085/27.14.10

Formateur
Les formateurs sont agréés par le Service Public de Wallonie